

---

## RÈGLEMENT OFFICIEL ACCRÉDITATIONS - CAMPUS DU FIPADOC

La prochaine édition du FIPADOC se déroulera du lundi 18 au dimanche 24 janvier 2021.

L'édition 2021 prendra une forme hybride, permettant aux personnes empêchées de voyager de participer en ligne.

En fonction des conditions sanitaires lors de l'édition 2021, le FIPADOC se réserve le droit d'organiser une édition uniquement numérique sur une plateforme sécurisée.  
Le règlement s'applique pour cette seule édition 2021.

---

### 1. RÈGLES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

#### A. Accréditation en ligne

L'accréditation en ligne sera accessible à compter du 10 Novembre 2020 au 15 janvier 2021, et sera active jusqu'au 15 mars 2021.

Afin de vous offrir la meilleure expérience FIPADOC, à compter de cette année, nous mettons à disposition des accrédités **un espace personnel en ligne sur le site officiel du FIPADOC.**

Vous pouvez accéder au formulaire d'accréditation en créant ou en vous connectant à votre espace personnel avec votre adresse email et un mot de passe valide.

Si vous avez été accrédité pour l'édition 2020 du FIPADOC, votre espace personnel existe déjà et contient vos informations personnelles. Dans ce cas, connectez-vous avec l'adresse email que vous aviez renseignée pour vous accréditer à l'édition 2020.

#### B. Accréditation à Biarritz

Vous pouvez également obtenir une accréditation lors de votre venue au Festival dans la mesure où un événement physique pourra avoir lieu.

Si vous avez des questions concernant votre accréditation, contactez-nous : [assistant.campus@fipadoc.com](mailto:assistant.campus@fipadoc.com).

#### C. Catalogues

Tous les accrédités, qui participent au festival à Biarritz, se verront offrir :

- ▣ un sac du FIPADOC
- ▣ le catalogue du Festival.

Ils vous seront remis au bureau des accréditations CAMPUS pendant l'événement principal du Festival, lors du retrait de votre badge. Dans le cas où vous ne seriez pas en mesure de vous rendre à Biarritz, vous pourrez accéder à la version numérique du catalogue sur le site officiel du FIPADOC.

## 2. ACCRÉDITATIONS

### ACCRÉDITATIONS CAMPUS

Cette offre est réservée aux étudiants du supérieur (école ou université).

Cette accréditation donne accès :

- à toutes les projections de films, si les salles sont ouvertes
- aux sessions de pitches “Premiers Films en Région”
- aux sessions de pitches “Story Lab”
- aux expériences numériques du SMART FIPADOC, si les salles sont ouvertes
- aux cérémonies d’ouverture et de clôture, si les salles sont ouvertes.

**L’accréditation Campus est gratuite.**

Pour obtenir cette accréditation, ou pour toute question veuillez contacter: [assistant.campus@fipadoc.com](mailto:assistant.campus@fipadoc.com).

### ACCRÉDITATIONS CAMPUS PRO

Cette offre est réservée aux enseignants des écoles/universités et/ou aux autres personnels pédagogiques.

Cette accréditation donne accès :

- à toutes les projections de films, si les salles sont ouvertes
- au FIPADOC CAMPUS, avec les sessions de rencontres, ateliers, projections, débats et pitches “Premiers Films en Région”, si les salles sont ouvertes
- à une sélection d’événements des Journées Professionnelles du FIPADOC (réservée uniquement aux professeurs de l’enseignement supérieur)
- aux cérémonies d’ouverture et de clôture, si les salles sont ouvertes.

**L’accréditation Campus Pro est gratuite.**

Pour toute question, contactez-nous : [assistant.campus@fipadoc.com](mailto:assistant.campus@fipadoc.com).

### Mentions obligatoires

Le FIPADOC se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

© 10 novembre 2020